

Pacte : la négociation de la dernière chance

ÉCOLE Réunion au finish, mardi, pour tenter de recréer un consensus autour de la réforme scolaire

C'est une formule bateau. Mais on n'en voit pas d'autres. C'était donc, mardi, la réunion de la dernière chance pour le Pacte d'excellence. Ses auteurs (les représentants des syndicats, des pouvoirs organisateurs et des parents) se sont réunis pour tenter d'adapter le texte aux critiques émises par les enseignants.

La réunion a débuté à 14 heures. A l'heure d'écrire ces lignes (22 heures), elle était toujours en cours. Ses participants étaient décidés à aller au finish (les négociateurs vivant trop loin de la capitale avaient réservé leur chambre à l'hôtel).

On s'en souvient : consultés par leurs syndicats en décembre/janvier, les profs ont flingué le projet de réforme. Les cinq organisations ont dit « non, sauf si... »

C'est sur ce « sauf si... » que les auteurs du pacte travaillent depuis maintenant trois semaines, pour tenter de basculer le refus syndical en « oui. » Facile ? Non. Les syndicats ont obtenu des garanties (notamment de la part du gouvernement de la Communauté française sur la préservation de l'emploi ou sur le plan budgétaire). Mais au sein du Groupe central (ainsi appelle-t-on le groupe qui réunit les auteurs du pacte), les tensions sont fortes, singulièrement entre syndicats et pouvoirs organisateurs (PO).

Mardi matin, les syndicats identifiaient trois grands « points de blocage. »

1. A la demande des PO, le projet de Pacte prévoit de faire évaluer l'enseignant, non plus par l'inspection mais par son directeur (ou un prof désigné par celui-ci). Chez les profs (et donc, leurs syndicats), l'idée d'être jugé par le directeur ou un pair ne passe pas d'autant que l'évaluation pourrait conduire à des sanctions (jusqu'au licenciement).

2. On veut intensifier le travail collaboratif entre les enseignants de l'école. OK, disent les syndicats. Mais il faut que les temps de concertation soient (au moins en partie) inclus dans la charge du prof.

3. La réduction du qualifiant (technique et professionnel) de 4 à 3 ans va affecter l'emploi. Pour limiter la casse, le pacte prévoit de réduire la charge du prof de pratique professionnelle (de 30 à 28 périodes). Les syndicats veulent aller à 26 ou 24. Soit, disent les PO. Mais ils veulent en échange que, d'ici à l'entrée en vigueur de la réforme, tout prof engagé dans le qualifiant ne soit pas nommé. Ainsi, quand on réduira la filière de 4 à 3 ans, d'ici une dizaine d'années, on disposera d'un volant de manœuvre grâce à des profs que l'on peut licencier sans frais. « Si ceci reste sur la table, nous ne reste-

rons pas à la réunion ! », disait Joseph Thonon (CGSP), hier matin.

Climat de la réunion ? Dur. Et les interruptions de séance ont été nombreuses, pour permettre aux parties d'étudier de nouvelles propositions, a-t-on appris mardi en début de soirée.

Le front commun se réunira ce mercredi. En fonction des travaux de la soirée, trois hypothèses sont ouvertes.

1. Les syndicats ont obtenu pleinement satisfaction et le non se transforme en oui (au prix, tout de même, d'une consultation, sinon des affiliés, des instances internes aux syndicats).

2. Les syndicats sont mitigés mais se disent prêts à poursuivre le travail pour améliorer le projet.

3. Les syndicats sont mécontents et claquent la porte. C'est fini. Le pacte vivra sa vie sans eux.

La suite ? Quelle que soit la sentence des syndicats, le gouvernement (singulièrement sa ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns) reprend la main et applique le pacte. Là, deux hypothèses. 1. Le politique écarte les éléments qui fâchent les syndicats. 2. Il applique le pacte in extenso et, là, les syndicats pourraient... déclencher des actions. ■

PIERRE BOUILLON